Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — Numéro 3.28 — TÉLÉPHONE

CHOSES & AUTRES

LES CONFETTIS

Fraisette, le mardi-gras, a indigné un vieux monsieur.

On sait qu'aux jours fériés la gaîté roubaisienne se manifeste à grand renfort de confettis. Ainsi que l'a dit un poète peu soucieux d'observer les règles auxquelles la rime était jadis soumise :

Ronds, légers, multicolores,
Les confettis, reparus,
Viennent inonder encore
Les visages et les rues...

Ils voltigent, ils tourbillonnent, ils s'éparpillent et jonchent le sol, neige du carnaval, neige de toutes les teintes : blanche, rouge, verte, jaune, bleue...

C'est désormais une tradition établie. Roubaix, depuis que lui fut révélé ce jeu, l'a fait sien, adopté. De ce, on le doit applaudir : en répandant sur ses trottoirs ces flocons de papier, il répand de la bonne humeur, de la jovialité. Il mêle en se divertissement toutes les classes, rapproche dans un badinage des gens qui s'ignorent — qui se haïraient peut-être, s'ils se connaissaient — et qui un moment rient de concert en échangeant les inoffensifs projectiles et les apostrophes piquantes, les confettis et les concettis.

Et de l'Epeule au Fontenoy, de la Gare au Crétinier, c'est le même entrain, les mêmes incidents, les mêmes remous dans les deux courants contraires de la foule, le même entrecroisement de myriades de rondelles légères et la même traînée de joie...

Mon Dieu, si j'étais tout seul, peut-être y aurait-il des fois où cela ne me dirait rien d'aller me mêler à l'allégresse populaire et où je resterais tranquillement chez moi. Mais Fraisette ne l'entend pas ainsi. La bataille des confettis est un sport dont elle raffole ; et, bon gré mal gré, il faut que je la suive là où l'on s'y livre avec le plus d'acharnement. A vrai dire, si peu enthousiaste que je sois au début, je ne tarde pas à m'amuser, rien qu'à la voir s'amuser.

Donc, mardi dernier, nous suivions la Grand'Rue, en lançant et en recevant des volées de cette mitraille carnavalesque. Comme nous arrivions à la hauteur de la rue du Collège, un vieux monsieur en débouchait, bien mis, décoré (du Pape, s'il y a lieu), l'air grave. Il avait sans doute affaire, car en voyant la foule compacte, il fit un geste de contrariété. Tandis qu'il attendait un moment favorable pour traverser, pouf ! Fraisette, sans crier « gare ! » lui envoya dans la figure une poignée de confettis.

— Impertinente créature ! s'écria-t-il avec colère.

Mais il n'en dit pas davantage, car un deuxième paquet de munitions s'engouffra dans sa bouche vénérable et le réduisit au silence.

A moitié asphyxié, toussant, crachant, transporté d'ire, le vieux monsieur devint cramoisi, tandis que Fraisette se tordait et que les spectateurs de cette scène partageaient son hilarité.

Seul, j'avais gardé mon sérieux. Aussi, quand le vieux monsieur eut retrouvé sa respiration, ce fut à moi qu'il traduisit son indignation en ces termes :

— N'est-ce pas odieux ? abominable ? En quel temps vivons-nous pour que les honnêtes gens ne puissent, à de certains jours, se risquer hors de chez eux sans être victimes de pareils sévices ? Je ne connais pas cette demoiselle : de quel droit cette effrontée se permet-elle à mon égard de telles familiarités ? La police devrait s'opposer de tout son pouvoir à ces inqualifiables agressions et punir sévèrement ceux et celles qui s'en rendent coupables ! N'est-ce pas votre avis ?

— Point du tout, répondis-je d'un ton flegmatique. Votre assaillante est jeune : elle s'amuse. Il faut bien que jeunesse se passe. Nous ne pouvons pas tous être de vieux messieurs... comme vous. Vous me dites que vous ne la connaissez pas ! Eh bien, c'est fort regrettable pour vous, car, moi qui la connais, je puis vous assurer qu'elle est d'une humeur enjouée et que sa conversation est pleine d'agrément. Elle est bobineuse de son état. En temps ordinaire, elle travaille du matin au soir. Elle peut bien, les jours de fête, se divertir un brin, fût-ce aux dépens de gens qui passent. Maintenant, un bon conseil : si vous ne pouvez supporter les confettis, restez chez vous durant les jours gras. Et croyez qu'il serait heureux que les Roubaisiens ne se lançassent jamais rien de plus malpropre à la figure !

Sur ce, je rejoignis Fraisette qui continuait de se gondoler et nous nous bras dessus bras dessous, laissant le vieux monsieur ahuri et furibond...

Je dois à la vérité de dire que le vieux monsieur en question n'était pas le cousin de Saint-Martin, ni M. Alfred Rebour !

BONIFACE.

Tentative de suicide

Mercredi, dans l'après-midi, M. Henri Duquesne, préposé à l'écluse du Calvaire, quai de Toulon, était frappé par les allées et venues d'une jeune fille qui passait et repassait devant sa maison. Vers cinq heures et demie, il la trouva pleurant et elle lui raconta alors que son ami, un nommé Arthur était cause de son profond chagrin.

Le suis décidé à me jeter dans le canal, ajouta-t-elle.

En effet, tandis que l'éclusier se rendait au commissariat du cinquième arrondissement la désespérée déposant son chapeau sur la berge se laissa choir dans le canal à proximité de l'écluse.

Plusieurs personnes présentes se portèrent aussitôt à son secours et furent assez heureuses pour la sortir de l'eau.

Conduite au poste de police, elle déclara se nommer Pulchérie Delannoy, et changeant de version, elle dit encore que chassée de chez ses parents elle avait eu recours au suicide pour éviter une condamnation imminente.

Après s'être assuré qu'aucun délit ne lui était reproché, M. Grimaldi, a remis Pulchérie Delannoy en liberté.

CHUTE MALHEUREUSE

Un accident qui revêt un certain caractère de gravité et sur les conséquences duquel le médecin déclare ne pouvoir se prononcer, est arrivé à Jules Vlaminck, fileur, chez Auguste Lepoutre, demeurant rue Basse Masure.

Etant tombé sur un renvideur pour remettre une courroie glissée de la poulie, ses pieds se sont embarrassés dans un fil de fer et il est tombé sur la main droite.

On craint une fracture d'un os du poignet droit.

Les Inventaires des biens d'église. — Voir aux Informations Régionales.

LA GREVE DES CHAUDRONNIERS

MM. Fraignac de plus en plus intraitables ont fait savoir à M. Renty, juge de paix, qu'ils refusaient l'arbitrage demandé par les ouvriers.

Ils ajoutent que les grévistes ont été régulièrement prévenus de leur renvoi et qu'ils ne veulent en aucune façon discuter avec eux.

L'opinion publique appréciera la façon d'agir de messieurs les patrons en face d'ouvriers désireux de trouver un terrain d'entente.

QUI A PERDU ?

M. Jules Vandamme, demeurant boulevard d'Halluin, 35, a trouvé un livre de messe renfermant une pièce d'or.

FOLIE SUBITE

Subitement frappé, mercredi, d'aliénation mentale le rendant très dangereux et pour lui-même et pour les siens, M. Polydore Butaeye, 54 ans, tisserand, demeurant rue Bell, a été conduit à l'Hôpital où il restera jusqu'à complète guérison.

L'UNIQUE CRAVATE

Comprenant le ridicule de l'appel aux drapeaux tricolores cravatés d'un ruban noir, le comité de l'Union catholique avait demandé au *Journal de Roubaix* l'insertion du contre-appel suivant :

« Plusieurs groupements particuliers ont demandé la mise en berne du drapeau aujourd'hui jeudi.

L'appel a été tardif et l'unanimité ne semble pas acquise à cette mesure.

L'Union catholique jugeant indispensable que la manifestation dans les églises contre les inventaires conserve son caractère de réprobation générale, estime qu'il serait regrettable qu'elle parût l'œuvre de quelques-uns.

Elle conseille donc aux Roubaisiens de ne pas donner suite à cette initiative, d'ailleurs très louable, mais qui, lancée trop tard pour obtenir son plein effet, pourrait amoindrir, de ce fait, sa haute portée de la manifestation collective.

Celle-ci s'annonce comme devant être exceptionnellement imposante par le nombre des amis de la liberté qui s'apprêtent, à l'appel de leurs pasteurs, à affirmer dans le calme et la dignité leurs droits si brutalement violés.

Le Comité. »

Le bon pleurard de la mission avait ému tous les gens bien pensants. Seul un curé ne voulut rien entendre et nous avons eu le plaisir de contempler l'unique drapeau en berne que la ville de Roubaix avait l'honneur de posséder.

A l'heure exacte où les représentants de la loi se présentaient aux portes des églises, le drapeau protestataire, trempé par la pluie, pendait lamentablement au bout de sa perche, tandis que l'*Internationale* triomphante apprenait à tous les échos de la ville, à la pointe de l'armée romaine et à la voix du peuple français.

UNE RIXE

Modeste Lefebvre, 23 ans, tisserand, demeurant 32, rue de Mons, J.-B. Lefebvre, peigneur, son frère, et Désiré Gérard, peigneur, ont été arrêtés sous l'inculpation de coups volontaires et vol.

On se souvient de l'affaire. A la suite d'une discussion provoquée par la rupture de Philomène Leclercq et de son amant Modeste Lefebvre, celui-ci guidé de son frère attaqua Louis Voisin dit « le Sergent » qui s'estimait Colpaert et lui fit avec son couteau une légère blessure auprès de la tempe.

En ce qui concerne l'inculpation de vol, il paraîtrait que les trois complices ont enlevé, après la rixe, un jupon de soie estimé 100 francs et appartenant à Philomène Leclercq.

Les trois accusés nient le vol avec une énergie étonnée.

EST-IL ENRAGE

Il y a une semaine environ, M. le maire annonçait, à grand renfort de communiqués, que la fourrière à chiens était dans l'obligation de cueillir pour cueillir les chiens errants, un cabot enragé avant été vaincu en combat singulier par un vétérinaire.

Quatre jours durant la voiture cellulaire a fonctionné, depuis lors on n'en parle plus.

Nous ne nous en plaindrons pas étant amis et partisans de la liberté même de ceux des toutous. Mais on aimerait savoir tout de la sécurité publique, nous nous demandons pourquoi la fourrière a cessé ?

Le chien était-il enragé, ou ne l'était-il pas ? *That is question*, comme disait les Anglais. Si non, la fourrière est toujours nécessaire. Si non, elle a toujours été inutile.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Dimanche dernier, les élèves du cours de chauffeurs-conducteurs ont fait une excursion intéressante et instructive dans divers établissements industriels de notre ville.

Conduits par leur professeur, M. A. Cardon, ingénieur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, ils ont d'abord visité les ateliers de chaudronnerie de M. Crépée-Fontaine. Grâce à l'amabilité de M. Ruselle, directeur, qui avait bien voulu, pour la circonstance, faire fonctionner son matériel, les élèves ont pu suivre les différentes phases de la construction des générateurs ; leur professeur a appelé tout spécialement leur attention sur les précautions à prendre dans le choix et le travail préliminaire des toles, ainsi que dans la confection des assemblages et des rivures, à l'heure des appareils si dangereux, quand ils sont mal construits.

Les élèves se sont ensuite rendus au Peignage de l'Epeule, dont ils ont visité les diverses installations de générateurs. Là ils furent vivement intéressés par certaines dispositions spéciales adoptées aux fourneaux de ces appareils ; mais ce qui attira le plus leur attention, ce furent les garnitures en fonte des parois des foyers, dont ils ont pu apprécier l'efficacité et la commodité. Une portion de garniture avait d'ailleurs été laissée bien en vue pour en faciliter l'examen, et nous devons ajouter qu'elle est destinée à venir bientôt enrichir la collection des modèles de démonstration du cours de « chauffeurs de notre Ecole Nationale.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

En vaquant à ses occupations, Stéphanie Meuf, 51 ans, tisserande chez Henri Prouvost, a heurté du pied droit contre la bascule de son métier et s'est fait une plaie contuse au talon.

12 à 15 jours de repos.

— Louise Melans, 14 ans, cantonière chez Wibaux Florin, s'est blessée en retirant une écheveite de coton tombée dans l'un des organes de son métier. Le docteur a constaté l'arrachement de la pulpe de l'annulaire de la main droite et prescrit 3 semaines de repos.

— Une balle de laine est tombée sur la jambe gauche de J.-B. Bassin, ouvrier au pesage Deuleveuve, occasionnant le déplacement du genou.

Six semaines de repos.

— Chez MM. E. P. et C. Toulemonde, le jeune Emile Marchand, 14 ans, donneur de fils, demeurant rue de Bouvines, cour Ferret, 12, s'est blessé à l'annulaire droit en conduisant un chariot.

20 jours.

— Chez Mme veuve Requillart-Roussel et fils, Mlle Fidéline Balteau, 33 ans, tisserande, demeurant au Mont-à-Leux, a été blessée à la main gauche par la bascule de son métier.

3 semaines de repos.

— Chez MM. Léon Allart et Cie, M. Théophile Nivesse, 34 ans, trieur, demeurant rue Monge, 1, s'est fait une plaie contuse à la jambe droite en heurtant un chariot.

12 jours de repos.

— Chez M. Jules Busschaert, Mlle Pauline Shysolinck, 16 ans, doubleuse, demeurant à Wattrelos, rue de Tourcoing, 45, s'est fait une plaie au médius gauche en mettant un fil.

12 jours de repos.

— Chez M. Augustin Valentin, M. Anatole Delescluse 40 ans rattacheur, demeurant place du Progrès, 15, s'est fait une entorse du pouce droit en tombant.

10 jours de repos.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Voici les relevés mensuels comparatifs :

Mouvement du mois de février 1904, 24 colis de soie, 2225 kilos, 8888 colis de laine peignée, 1,048.677 kilos, 2792 colis de laine filée, 334.943 kilos, 1195 colis de laines diverses et blousses, 187.768 kilos, 1441 colis de coton, 152.725 kilos.

14.340 colis pesant ensemble 1.666.338 kilos.

Marché à terme : Néant.

Décreusage : 76 1/2 opérations.

Titrage : 1685 opérations.

Mouvement du mois de février 1905 : 24 colis de soie, 2107 kilos, 7252 colis de laine peignée, 855.780 kilos, 2877 colis de laine filée, 245.217 kilos 993 colis de laines diverses et blousses, 106.162 kilos, 1485 colis de coton, 157.100 kilos.

12.631 colis pesant ensemble 1.466.376 kilos.

Marché à terme : 13.471 kilos.

Décreusage : 137 opérations.

Titrage : 1760 1/2 opérations.

Mouvement du mois de février 1906 : 44 colis de soie, 3938 kilos, 12.620 colis de laine peignée, 1.489.041 kilos, 2942 colis de laine filée, 352.970 kilos, 1525 colis de laines diverses et blousses, 163.093 kilos, 1682 colis de coton, 178.103 kilos.

18.813 colis pesant ensemble 2.187.145 kilos.

Marché à terme : Néant.

Décreusage : 166 opérations.

Titrage : 2180 1/2 opérations.

L'AVENIR DU PROLETARIAT (Société civile de retraites). — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 4 mars, de onze heures à midi, au siège du comité, 22, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements adhésions, paiement des cotisations.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DU FONTENOY. — Dimanche prochain 4 mars, à 6 heures du soir : LA POLCHARDE, drame en 5 actes et 9 tableaux, de Jules Mary.

Avec le concours de la petite Yvonne du Grand-Théâtre de Lille.

Au 6e tableau, exécution capitale.

LES JOIES DU FOYER, vaudeville en trois actes, d'Hennequin.

PALAIS D'HIVER
BRASSERIE DE L'INDUSTRIE
9, rue Esquermoise, LILLE
Tous les jours Concert de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à minuit, avec le concours de Suzanne Daligny, Georgette Namella, Maurice Cimsey et M. Montel.
Idéal Cinéma. Vues nouvelles.
Prochainement, Nouveaux Débuts.

Cinéma gratis t. l. Jours : Galeries Lilloises

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 1er mars 1906

Naissances. — Suzanne Berthe, rue Solférino, 13. — Marcel Denis, Grande-Rue, 223. — Marie Stockman, rue de France, cour Gosman, 17. — Lucien Dubois, rue et cour Bernard, 15.

Décès. — Hortense Thomas, 57 ans, ménagère, rue du Tourcoing, 172, cour Bonte-Pistel, 4. — Raymonde Fourmont, 15 jours, rue de l'Epeule, 26 cour Lampe, 35. — Désirée Poi, 3 mois, rue Roland-Lengrand, 1. — Eugénie Pouilly, 18 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Zélia Sevnaeve, 6 mois, rue Blanchemaille. — Florine Parent, 61 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Maria Dewailly, 58 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Mort-né, 1.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 152, RUE DE PARIS — TOURCOING

L'Exposition Internationale DES INDUSTRIES TEXTILES

LA PARTICIPATION DE LA BELGIQUE

Le *Moniteur Belge* publie la composition du Comité chargé d'organiser officiellement la participation de la Belgique à l'Exposition des industries textiles.

Ce comité est composé comme suit :

Président : M. Poltzer de Clermont Edouard, industriel, sénateur à Verviers.

Vice-présidents : MM. Garot Jules, industriel, président de la Chambre de commerce à Verviers ; Tibaut Emile, avocat à la Cour d'appel, membre de la Chambre des représentants, à Gand ; Van Hoegaerden Ferdinand, président de la Chambre syndicale des fils et tissus, président de l'Association cotonnière à Bruxelles ; Visart de Bocarmé le comte Amédée, membre de la Chambre des représentants, bourgmestre de Bruges.

Secrétaire-général : M. Thaune L., consul de Belgique, à Tourcoing.

Membres : MM. Beernaerts Félix, industriel, président de l'Association belge de tissage, à Gand ; Bezasse Joseph, industriel, à Liège ; Bevaert Louis, artiste peintre, à Bruges ; Braim Emile, membre de la Chambre des représentants bourgmestre de Gand ; Bruneel Octave, échevin de la ville de Gand, président de la Chambre syndicale des horticulteurs belges, à Gand ; Careis Gustave, constructeur, administrateur de la Société anonyme cotonnière « La Nouvelle Orléans », à Gand ; Carpentier, industriel à Charleroi ; Casier Amand, industriel, à Gand ; Clément E., directeur de « La Dendre », à Termonde ; Cooreman Gérard, ancien ministre de l'industrie et du travail, membre de la Chambre des représentants, président du Conseil supérieur du travail, à Gand ; de Brouwer Jean, administrateur de sociétés, à Bruges ; De Bruyn Léon, ancien ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles ; le comte de Hemptinne Ferdinand, administrateur délégué de la Société anonyme « La Florida », à Gand ; le comte de Hemptinne Jean, administrateur-délégué de la Société anonyme « Ferdinand Lousbergs », à Gand ; De Kien Léonard, industriel, à Courtrai ; Dignefle Emile, banquier, à Liège ; Dupret G., sénateur, président du Comité belge des expositions à l'étranger, président de la Commission d'organisation de la participation belge à l'exposition internationale de Milan en 1906, à Bruxelles ; le baron Gillès de Pélichy Charles, membre de la Chambre des représentants, à Iseghem ; Goossens Alphonse, fabricant, à Zele ; Houget Fernand, industriel, à Verviers ; le baron Kervyn de Lettenhove, à Bruges ; Lamarche Richard, industriel, sénateur, à Liège ; Lefebvre Eugène, industriel, à Bruxelles ; Mees-Braun Emile, industriel, à Gand ; Melen Joseph, industriel à Verviers ; Monnoyer Léon, président de la section du Comité belge des expositions à l'étranger, à Bruxelles ; Morel de Boucle Saint-Denis Henri, administrateur de la Société anonyme « La Lys », à Gand ; Mullendroff E., membre de la Chambre des représentants, bourgmestre de Verviers ; le baron Peers de Nieuwbourg Léon, président de la Société nationale de laiterie, à Oostcamp ; Peltzer Georges, industriel, à Verviers ; Pouillon Léon, directeur des établissements « Delhaize », à Saint-André-lez-Bruges ; Reynaert A., membre de la Chambre des représentants, bourgmestre de Courtrai ; le baron Ruzette A., membre de la Chambre des représentants, à Bruges ; Spilebout H., bourgmestre de Roulers ; Van Acker Paul, industriel, administrateur de la Société anonyme « Roygem », à Gand ; le comte Van der Burch Adrien, commissaire général de Belgique à l'exposition internationale de Milan en 1906, secrétaire général du Comité belge des expositions à l'étranger, à Bruxelles ; Van der Meylen Robert, officier d'artillerie de réserve, secrétaire du commissariat général de Belgique, à l'exposition internationale de Milan, en 1906, à Bruxelles ; Vaxelaire Raymond, industriel à Bruxelles ; Verbeke Alois, sénateur, administrateur de la Société anonyme « Morel et Verbeke », à Gand ; Vercruysse Astère, industriel, sénateur, à Gand.

Sont nommés au commissariat général de Belgique à l'Exposition internationale des industries textiles de Tourcoing en 1906 :

Commissaire général : M. Vercruysse Georges, sénateur, à Courtrai. — Secrétaire général : M. De Coster Raymond, industriel, à Bruxelles. — Secrétaires : MM. Bagaerts Jean, secrétaire du commissariat général de Belgique à l'Exposition internationale de Milan, en 1906, à Bruxelles ; Meganck Albert, industriel, administrateur du tissage de Roulers à Bruxelles ; Van Goost Georges, industriel, à Gand ; Van Ophem Frans secrétaire général de la Fédération des associations des entrepreneurs de travaux publics, à Bruxelles. — Architecte : M. Brunfant Jules, architecte à Bruxelles.

LES VOLS DE VOLAILLES

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont pénétré dans la cour de l'habitation de M. Jules Barbion, cabaretier, rue de Rotterdam et ont dérobé dans un hangar 5 poules et 1 coq, valant au total une quinzaine de francs.

Mme Barbion a constaté le vol jeudi, vers 7 heures du matin. Elle n'a pas déposé de plainte.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Le Comité de Tourcoing s'est assuré pour sa réunion du dimanche 4 mars, à 5 heures un quart le concours d'un colonial distingué, M. A. de Pouvourville, qui parlera de notre grande possession de l'Indo-Chine.

M. de Pouvourville a passé huit ans en Extrême-Orient français et en Chine, comme officier à la Légion Etrangère, puis comme inspecteur attaché au Protectorat de l'Indo-Chine ; il a fait partie pendant deux ans, de la Mission Pavie.

C'est dire que M. de Pouvourville est admirablement qualifié pour parler avec parfaite connaissance des choses de nos possessions de l'Extrême-Orient.

Cette conférence sera illustrée de nombreuses projections.

AU FEU !

Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi, vers 7 heures du soir, chez M. Emile Lecocq, directeur de filature, 128, rue de Dunkerque.

Les pompiers prévenus se sont rendus immédiatement sur les lieux avec leur matériel. Dans une chambre située au-dessus de la cuisine de l'habitation, le plancher et une table étaient en feu ; des vêtements pendus à un porte-manteau se consumaient également.

Quelques seaux d'eau eurent rapidement raison de ce commencement d'incendie, conséquence d'un feu de cheminée.

Les dégâts, couverts par l'assurance, s'élèvent à environ 250 francs.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis. 370-4

LEURS RENTES

Chez Renard frères, négociants, 26, rue de Paris, un homme de peine, Albert Cornil, 28 ans, demeurant rue Jean-Bart, s'est piqué au pouce droit avec une aiguille à pointer, 6 à 8 jours de repos.

— Chez Motte frères, filateurs de coton, un conducteur de machine, César Dutoo, 27 ans, demeurant rue du Luxembourg, a reçu la porte d'un foyer de chaudière sur la main gauche qui a été contusionnée. 12 à 15 jours de repos.

— Chez Jules Flipo, fabricant de tabis, rue Saint-Pierre, un aide tisserand, Jules Juvenez, 16 ans, demeurant rue des Phalempins, a reçu un poids de métier sur le gros orteil droit, qui a été contusionné. 10 jours de repos.

— Chez Augustin Masquelier fils, entrepreneur, un manœuvre de maçon, Joseph Debacker, 23 ans, demeurant rue Jean-Bart, 30, ramassant une botte de paille, a heurté une barre de fer et a été contusionné. 3 jours de repos.

— Aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, un homme de peine, Aristide Lionnelle, 2 ans, demeurant 112, rue du Gymnase, a eu le médius et l'index droits écrasés entre deux toles. 20 jours de repos.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LA PREVOYANCE. — Les sociétaires de la Prévoyance sont informés que ceux qui auraient l'intention de présenter des modifications au règlement devront le faire avant le 15 mars, chez le président, rue Desurmont 12. Ces modifications seront soumises au Conseil d'administration.

THEATRE MUNICIPAL de TOURCOING

(Direction : A. VIGUIER)

Dimanche prochain : ROMEO ET JULIETTE, grand opéra en 5 actes et 6 tableaux, musique de Charles Gounod.

Les rôles seront tenus par Mme Dangerville (Juliette) Massart (Roméo), Mme Marcillac (Stéfano), M. Desmet (Frère Laurent), Mme Matrat (Gertrude), M. Castrix (Mercutio), M. Ledic (Tybalt), M. Flavien (Capulet), M. Cardon (Paris), M. Troitouret (Grégorio).

Au 1er acte : ballet-divertissement.

La location est ouverte chez M. Flament, gérant du théâtre.

Prix des places : Fauteuils 3 francs ; parquet 2 francs ; galeries 1 fr.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 1er mars 1906

Naissances. — Ninard Elisabeth, rue Victor-Hugo, 6. — Desbonnet Jean-Baptiste, rue de Berckem, 26. — Leclercq Pierre et Paul, rue Nationale, 3. — Vandendriessche Gabriel, rue du Jeu-de-Paume, 13. — Cazier Henriette, rue de la Croix-Rouge, 57. — Bernard Eugène, rue du Général Lahaye, 40.

Décès. — Flavre Augustine, 79 ans, rue d'Halluin, 3. — Anderelhas Pierre, 64 ans, rue de Roubaix, 5. — Bayot Augustine, 61 ans, rue d'Havré, 3. — Fenin Marie, 52 ans, rue du Brun-Pain, 50. — Dequombes Sylvie, 54 ans, rue du Moulin-Lainier, 98. — Roussel Aristide, 66 ans, rue de la Cloche, 60. — Leroux André, 7 mois, rue Kléber, 98. — Buyck Emma, 39 ans, rue de Roubaix, 169.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

CHIENS PERDUS. — Un chien robe noire, forte taille, race berger, a été trouvé par M. Cyrille Calvaut, rue Guizot.

— Un chien poil roux et noir, a été trouvé par M. Henri Lebrock, rue de la Mackellerie.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Vankesbelke Emile, 52 ans, chauffeur, usine Holden, Rupture musculaire de l'aine droite ; Dupriez Marie, 48 ans, ménagère, rue de la Chasse, 6.

WATTRELOS

PERCEPTION DES LICENCES. — Le receveur des contributions indirectes prévient les cabaretiers de Wattrelos qu'il se rendra à la Mairie de cette localité pour la perception des licences, lundi prochain 5 courant, de 9 à 11 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir.

Exigez la Bière « La Lilloise » à 0 fr. 25 le litre
Capacité exacte. — Qualité sans concurrence
Bureau : 55, rue Nationale. — Téléphones : Usine 7.99 ; Bureau, 16.35 1696-4.
DEUXIEME EDITION

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

Les Inventaires dans l'arrondissement

LES NOTIFICATIONS

Les notifications sont faites pour les inventaires avoir lieu aux dates suivantes :

Le 5 mars : CURGIES, à 3 heures et demie par M. Hamelin, percepteur à Marly ; MARLY, à 1 heure et demie, par le même ; ARTRES, à 3 heures et demie, par M. Foubert, percepteur à Famars ; MASTAING, à 2 heures par M. Brossart, percepteur à Bouchain ; ESCAUDAIN, à 8 heures et demie, par M. Rangeard, percepteur à Denain.

Le 6 mars : HASPRES, à 9 heures, par M. de Montbrun, percepteur à Douchy.

Le 7 mars : AULNOY, à 9 heures, par M. Foubert ; FAMARS, à 2 heures, par le même ; SEBOURG, à 1 heure et demie, par M. Hamelin ; TRITH-SAINT-LEGER, à 9 heures, par M. Beurnel, percepteur à Rouvignies.

Un curé-casserole

Au grand dam d'une honorable, mais trop confiante famille de notre arrondissement, un frocard vient de disparaître en séduisant la jeune fille.

L'exemple est commun, et on en aurait une longue statistique des Lovelace en soutane dont s'accommodent les vierges pieuses.

Les grandes dames, les graves matrones, qui laissent la porte du confessionnal en communication directe avec leur alcôve, ne sont point cas anormaux.

Des « honnêtes » femmes que l'amour du Seigneur transforme en saintes... marmites, la transition est facile pour en venir au curé-casserole. « Toujours la cuisine », comme dit l'autre.

Cuisine d'ailleurs peu ragoûtante, et dont le relent donne la nausée. Qu'on en juge :

« Plainte du 27 novembre :

» Jean HENRY, vieil homme, fruitier, n'a fait qu'une fois ses Pâques depuis plus de 12 ans. Rue Sainte-Catherine. « Il fait le badin quand on lui en parle. »

» Le nommé SIBILLE, rue d'Audergnies (sic) ne les a pas fait cette année. Les autres années il le les a fait « qu'y étant fort pressé ». Il tient école de danse à 2 liards, contre les ordonnances.

» (Signé) M. DE GOUSEE,
» curé de La Chaussée. »

Que dites-vous du poulet ? La voilà bien, la fiche, la fameuse fiche, y compris le coup de poignard final : « Il tient école de danse... »

De cette façon, on tient le malheureux, à qui on va, sauf résipiscence, supprimer son gagne-pain.

Faut-il rassurer mes lecteurs en leur disant que cette fiche est du 27 novembre 1729 ?

La date est intéressante, pour démontrer que la bête noire avait, il y a près de deux siècles, la même façon lâche et venineuse de s'attaquer aux autres, surtout aux petits, qu'aujourd'hui.

Le pauvre fruitier, l'humble maître de danse comme tel travailleur que ses opinions ont rendu suspect à la calotte, n'auraient-ils pas, en 1906, leur fiche au « fort Chabrol » ?

Un individu, l'autre jour, évoquait : ses ancêtres !!!

Jésuites et cléricafards, soyez fiers des De Gousée !

JEUNE REPORTER.

CERCLE D'ETUDES SOCIALES. — La prochaine conférence du Cercle aura lieu le dimanche 4 mars, à 5 heures et demie ; elle sera faite par M. Hertz, professeur agrégé de philosophie au Lycée de Douai, qui traitera le sujet suivant : « Les dernières élections en Angleterre ».

POUR LES MALHEUREUX. — La Mairie nous communique :

La loi du 14 juillet 1905 assure l'assistance à tout Français privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence, et soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable.

En vue de l'application de cette loi à partir du 1er janvier 1907, la municipalité se préoccupe de dresser la liste des vieillards, des infirmes et des incurables qui, remplissant les conditions prescrites et résidant à Valenciennes, feront valoir dans une demande écrite, leurs titres à l'assistance instituée par ladite loi.

Le Maire de Valenciennes, à l'honneur d'informer les intéressés que les demandes d'inscription sur cette liste seront reçues pendant 15 jours (jours fériés exceptés) du 26 février au 10 mars inclus, au bureau de l'Etat-Civil, à la Mairie, de 4 à 6 heures du soir.

SOCIETE D'HORTICULTURE. — La distribution des récompenses décernées par la Société d'Horticulture, pendant l'année 1905, se fera en séance solennelle le dimanche 4 mars prochain, à trois heures, à l'Hippodrome, sous la présidence de M. Truc, sous-préfet de l'arrondissement et avec le concours de M. Moisseron, poète-ménéur.

Le rendez-vous des lauréats aura lieu à deux heures et demie très précises dans la cour de l'Hôtel-de-Ville.

Des graines potagères, arbres fruitiers et objets divers seront mis en tombola.

VIEUX-CONDE

INONDATIONS. — Par suite des pluies de ces derniers jours, la digue droite de l'Escaut s'est crevassée à plusieurs endroits et notamment entre le pont du Sarteau et l'écluse d'Odometz.

L'eau s'est répandue en abondance dans les prés.

Le canard du Jard déborde également en plusieurs endroits, de sorte que toute cette contrée présente l'aspect d'un vaste lac.

Les travaux du redressement de l'Escaut ont dû être suspendus, l'eau ayant comblé le chantier.

Le pont Joly est totalement submergé. Le locataire de l'estaminet voisin du pont a dû déguerpir.

Au hameau du Rieu de Condé de nombreuses familles ont dû quitter leurs maisons.

Il n'y a heureusement aucun accident à déplorer.

A Condé, on signale également une crue de l'Escaut. Des débordements se sont produits au lieu dit « le Pont tournant » ; l'eau se déversait dans la rue de l'Escaut.

Le 127e a été requis pour remédier à cet état de choses.

LE POIRIER

EXPLOITS D'IVROGNES. — Plusieurs individus en état d'ivresse avaient pénétré dans la gare du Poirier et faisaient tapage.

Le chef, M. Fert, voulut les faire cesser ; mais l'un d'eux, un nommé Duquesnoy, de Louvigny, l'injuria grossièrement et le menaça. Procès-verbal a été dressé.

DENAIN

THEATRE MUNICIPAL. — L'excellente troupe du théâtre de Tournai qui, samedi dernier, interprétait un magnifique et légitime succès dans « Manon », nous jouera demain « Mignon », opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.

Etant prouvé que cette troupe ne se compose que de véritables artistes que les Denaisiens se firent un véritable plaisir d'applaudir et bisser samedi dernier, nous sommes persuadés que les amateurs de musique et de bon goût tiendront à se rendre compte de l'entrain magnifique de ces artistes, dont la renommée n'est plus à faire.

ARTRES

JEUX DE PRINCE. — Prince Jules, soldat au 9e, se trouvait à l'estaminet Bailleux Eugène.

Mécontent, paraît-il, de voir une ancienne amie, Marie Bernard, 19 ans, danser, il s'élança sur elle, la menaça et frappa ensuite d'un coup de poing le patron de l'établissement, qui a porté plainte.

Une enquête est ouverte.

QUIEVRECHAIN

PAS GALANT. — Pélerin Madeleine, 17 ans, rencontra le nommé Steven Joseph, mineur, qui, prenant prétexte de propos tenus par elle, lui donna une gifle.

La gendarmerie informe.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

DENIER DES ECOLES LAIQUES. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 4 mars, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle des prud'hommes, à l'hôtel-de-ville.

Ordre du jour : 1° Rapport sur la gestion du conseil d'administration, la situation morale et financière de la Société ; 2° Comptes et budget ; 3° Renouvellement du tiers de la commission : MM. Evrard, Dehaux, Dumont, Desfontaines, membres sortants.

COUTICHES

AU FEU ! — Un incendie dû à une cause inconnue a détruit une maison inhabitée, située rue du Parissel et appartenant à M. Félix Deligny, cultivateur.

Les pertes s'élèvent à 4,600 francs.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

GLAGEON

INONDATION. — Mercredi, vers 4 heures du matin, le ruisseau traversant la partie basse de Glageon, grossi par les pluies tombant à torrents depuis la veille, déborda si soudainement que les habitations riveraines se trouvaient envahies par les eaux et les habitants, dans l'impossibilité de sortir de chez eux ; l'inondation devint tellement grave que le tocsin sonna, appelant les habitants au secours des inondés. Après bien des efforts on réussit, en levant la vanne du moulin, à faire déverser les eaux dans les prairies basses du Moulin et à dégager les maisons envahies, dont quelques-unes avaient plus d'un mètre d'eau au rez-de-chaussée.

Aucun accident grave n'est à signaler. La filature Hubinet n'a pu commencer le travail avant midi, toutes les salles et les sous-sols étaient inondés.

A Trélon, l'inondation a produit moins de ravages ; dans les quartiers bas, les caves furent inondées pendant toute la journée suivante. Toutes les prairies bordant le cours de l'Eipe forment un immense lac dans lequel se trouvent englobés les villages de Moustiers, Eppe-Sauvage et Liessies.

Galéries Lilloises : Epicerie,